

Bienvenue au CHU Sainte-Justine!

À faire lors de votre première journée

ALLER CHERCHER VOTRE CARTE D'EMPLOYÉ

Si vous avez déjà fait parvenir votre photo aux ressources humaines, lors de votre première journée, vous pouvez récupérer votre carte en personne au Bureau des cartes d'accès et stationnement situé au **1.17.024 (étage 1, bloc 17, local 024)** entre 7h et 16h.

Si vous n'avez pas encore envoyé votre photo, vous avez deux options :

- Vous présenter au Bureau des cartes d'accès et stationnement pour faire votre carte en personne
- Envoyer votre photo en avance et ensuite récupérer votre carte lors de votre première journée de travail. Vous avez reçu par courriel un PDF vous expliquant ces démarches.

**Veuillez prévoir la possibilité d'un délai supplémentaire lors de la récupération de votre carte.*

À faire lors de votre première semaine

ALLER FAIRE VOTRE CARTE BLEUE (CARTE D'HÔPITAL)

Présentez-vous à l'**admission, étage 1 bloc 11** (nouvelle section de l'hôpital) et assurez-vous d'avoir en main votre carte d'assurance maladie

COMMUNIQUER AVEC VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL (SI APPLICABLE)

Attention ! Au CHU Sainte-Justine nous avons trois syndicats différents, assurez-vous de vous présenter au syndicat qui représente votre titre d'emploi.

Groupe 1 · Syndicat du personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires (SPSIC)

- Présentez-vous au local B-913 entre 8h et 16h. Pour les contacter : 4765

Groupe 2 et 3 · Syndicat national des employé(e)s du CHU Sainte-Justine - CSN (SNE)

Personnel paratechnique, services auxiliaires, métiers et préposé(e)s aux bénéficiaires, personnel de bureau, technicien(ne)s, professionnel(le)s de l'administration.

- Présentez-vous au local B-917 entre 8h et 16h. Pour les contacter : 4661

Groupe 4 · Syndicat des technicien(ne)s et professionnel(le)s de la santé et des services sociaux du Québec

- Présentez-vous au local B-913 entre 8h et 16h. Pour les contacter : 2735 ou par courriel syndicat@stepsq.ca.

- Signez votre carte d'adhésion au STEPSQ afin de pouvoir exercer son droit de vote : <https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/#/STEPSSSQ>.

Pour savoir exactement à quel groupe vous appartenez, référez-vous à votre courriel d'embauche.